

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00012 Numéro SIREN : 331 302 562 Nom ou dénomination : TRENTÉ ORMEAUX DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2024 sous le numéro de dépôt 2055



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	60 061 317	28 470 794	31 590 522	28 644 856
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	3 188 365	191 623	2 996 741	3 003 480
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	236 988	191 623	45 364	52 103
FONDS COMMERCIAL (1)	521 173		521 173	521 173
IMMOBILISATIONS DIVERSES	2 430 203		2 430 203	2 430 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 462 832	28 029 171	25 433 661	22 318 846
TERRAINS	5 656 587	66 990	5 589 596	5 421 689
CONSTRUCTIONS	33 684 788	18 673 039	15 011 748	12 474 359
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	11 607 069	8 085 496	3 521 573	3 537 432
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 742 731	1 203 644	539 087	488 309
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	771 655		771 655	397 055
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 410 119	250 000	3 160 119	3 322 529
PARTICIPATIONS	860 062		860 062	939 403
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	100 490		100 490	148 303
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 642 811		1 642 811	1 628 329
PRETS	773 465	250 000	523 465	573 202
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	33 290		33 290	33 289
ACTIF CIRCULANT	32 262 682	223 498	32 039 184	27 727 385
STOCKS ET EN-COURS	11 875 090	161 200	11 713 890	11 582 418
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	63 799		63 799	76 105
MARCHANDISES	11 811 291	161 200	11 650 091	11 506 313
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	5 207 137	62 298	5 144 838	4 757 379
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	725 705	46 258	679 447	472 609
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	4 481 431	16 040	4 465 390	4 284 769
CREANCES DIVERSES (3)	541 537		541 537	1 502 100
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 759 995		5 759 995	5 769 995
DISPONIBILITES	8 598 406		8 598 406	3 826 098
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	280 515		280 515	289 392
TOTAL GENERAL	92 323 999	28 694 293	63 629 706	56 372 242
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

Pour copie
Certifiée conforme



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	20 364 673	19 782 277
CAPITAL	1 200 000	1 200 000
RESERVES	15 081 278	14 272 763
RESERVE LEGALE	120 000	120 000
AUTRES RESERVES	14 961 278	14 152 763
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 083 394	4 309 513
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	20 364 673	19 782 277
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	620 579	326 000
PROVISIONS POUR RISQUES	620 579	326 000
DETTES (1)	42 644 454	36 263 965
DETTES FINANCIERES (2)	25 152 648	20 936 588
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	16 063 537	12 253 766
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	9 089 111	8 682 821
DETTES D'EXPLOITATION	16 359 828	14 781 970
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 915 506	8 828 005
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 231 064	5 579 757
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	213 256	374 207
DETTES DIVERSES	1 105 170	512 667
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 035 981	351 481
AUTRES DETTES DIVERSES	69 188	161 186
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26 807	32 738
TOTAL GENERAL	63 629 706	56 372 242
(1) Dont à plus d'un an	15 213 935	11 589 929
Dont à moins d'un an	27 430 519	24 674 035
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	158 525 432	146 657 614
VENTES DE MARCHANDISES	145 413 349	134 733 231
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	9 165 222	8 405 050
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 501 410	1 875 590
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	157 079 983	145 013 872
REPRISES SUR PROVISIONS	72 370	107 395
TRANSFERTS DE CHARGES	389 692	423 539
AUTRES PRODUITS	983 386	1 112 807
CHARGES D'EXPLOITATION	150 930 468	139 306 078
ACHATS DE MARCHANDISES	120 314 603	110 793 371
VARIATION DES STOCKS	(235 878)	827 591
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	462 871	429 861
VARIATION DES STOCKS	12 306	(2 899)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 407 136	9 299 558
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 220 581	2 154 271
SALAIRES ET TRAITEMENTS	11 158 710	10 042 009
CHARGES SOCIALES	3 730 429	3 359 304
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 407 078	2 298 624
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	173 947	75 108
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	243 179	
AUTRES CHARGES	35 501	29 276
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 594 963	7 351 536
PRODUITS FINANCIERS	142 264	172 106
PARTICIPATIONS	41 698	52 163
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 182	2 602
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	10 064	5 813
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	88 319	111 527
CHARGES FINANCIERES	254 553	254 663
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	254 544	254 663
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	8	
RESULTAT FINANCIER	(112 289)	(82 556)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 482 674	7 268 979



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	421 302	156 362
SUR OPERATIONS DE GESTION	325 901	110 383
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	95 400	45 978
CHARGES EXCEPTIONNELLES	406 265	48 240
SUR OPERATIONS DE GESTION	15 525	5 121
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	89 340	33 978
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	301 400	9 140
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 036	108 122
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 674 036	1 569 532
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 740 280	1 498 057
<i>Total des produits</i>	<i>159 088 998</i>	<i>146 986 084</i>
<i>Total des charges</i>	<i>155 005 603</i>	<i>142 676 570</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	4 083 394	4 309 513
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	174 825	208 611
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 320	2 130
Charges financières concernant les entreprises liées	87 100	88 800

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice mis en service se sont élevés à 5 141 K€ et correspondent principalement :

- à la mise en service le 19 décembre 2019 d'un centre auto pour 3 017 K€ ;
- à l'acquisition d'un ensemble immobilier 3 rue Robert Turgot à Niort pour 700 K€ ;
- à la mise en service de l'entrepôt sec drive pour 581 K€ ;
- au réaménagement de la cellule Une Heure pour Soi pour 202 K€ ;
- au kiosque activité de location de véhicule.

Ils ont été financés par la souscription de deux emprunts, pour un montant global de 6 250 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des comptes annuels, les conséquences sur l'activité de la société, de la période de confinement décrété le 16 mars 2020 à la suite de l'épidémie du Covid-19 ne sont pas chiffrables. L'application des principes comptables fondamentaux dont notamment la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 ^{2/3} à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 300 000 actions de 4 euros.

Fonds commercial

* SA DISNIORT	Acquisition le 15.04.1987	25 715
* SARL JAD	Acquisition le 02.04.1991	68 602
* SNC DU BAS D'ANGLE	Acquisition le 14.06.1999	289 653
* SARL PIERRE TRICOIRE	Acquisition le 21.07.2000	121 959
* SAS SECOF	Fusion le 15.01.2010	15 245
		521 174

Mali technique

BRUT AMORTISSEMENT PROVISION NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de leur nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles diverses :

- absorption de la société SAS SECOF le 15.01.2010
- absorption de la société SCI MEUNIER le 13.09.2013

Fonds commercial (SECOF)	2 430 203		2 430 203
Terrain (SCI MEUNIER)	43 000		43 000
Construction (SCI MEUNIER)	349 535	127 103	222 432
	2 822 738	127 103	2 695 635

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 187 385	980		3 188 365
Immobilisations corporelles	48 378 143	5 514 175	429 486	53 462 833
Immobilisations financières - titres	2 567 734	24 482	89 341	2 502 875
Immobilisations financières - créances	754 796	302 160	149 711	907 245
	54 888 058	5 841 797	668 537	60 061 317

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	183 904	7 719		191 623
Immobilisations corporelles	26 059 297	2 399 360	429 486	28 029 171
	26 243 201	2 407 079 (*)	429 486	28 220 795
(*) Dont dotation : . linéaire		2 148 921		
. dégressive		258 158		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	326 000	294 579		620 579
Dépréciations de l'actif immobilisé		250 000		250 000
Dépréciations de l'actif circulant	121 921	173 947	72 370	223 499
	447 921	718 526 (*)	72 370 (*)	1 094 078
(*) Dont : . exploitation		417 126	72 370	
. financier				
. exceptionnel		301 400		

(1) Les provisions pour risques et charges concernent :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 326 000 €.
- un litige URSSAF concernant la mise en œuvre de la solidarité financière pour 189 000 €.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 105 579 €.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER (1)	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine		1 166 816	197 057
Dotation aux amortissements théoriques		77 788	49 264
Cumul des amortissements théoriques		965 864	78 515
Valeur nettes		200 952	118 542
Redevances			
Afférentes à l'exercice		131 625	43 200
Cumulées		1 656 281	112 589
Restant à payer:			
. à mois d'un an		131 625	43 200
. de un à cinq ans		197 387	62 296
. à plus de cinq ans		-	-
. total		329 012	105 496
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		140 000	-
Réintégrations fiscales en fin de contrat		280 704	-
(1) Suite à la fusion avec la SCI MEUNIER			

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	907 245		907 245
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	5 207 137	5 207 137	
Créances diverses	541 537	541 537	
Charges constatées d'avance	280 516	280 516	
	6 936 435	6 029 190	907 245

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	7 352	7 352		
Emprunts bancaires (1)	16 056 186	2 661 041	7 874 739	5 520 406
Emprunts & dettes financières divers (2)	9 089 111	7 923 509	1 105 020	60 582
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	16 359 828	15 706 640		653 188
Dettes diverses	1 105 170	1 105 170		
Produits constatés d'avance	26 808	26 808		
	42 644 455	27 430 519	8 979 759	6 234 176

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				7 352
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				6 250 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				2 440 229
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				7 651 575

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	<u>N-1</u>
- Hypermarché	139 741 007	129 784 630
- Drive Niort	11 096 244	9 885 954
- Drive Bessines	6 242 733	5 343 289
	<u>157 079 983</u>	<u>145 013 873</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	41
- Agents de maîtrise	5
- Employés	363
	<hr/>
	409

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 487 142 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	15 525	-
Cession d'immobilisations financières	89 340	95 400
Dotations aux provisions pour risques et charges	51 400	-
Dégrèvement d'impôt TASCOT	-	325 901
Dotations aux provisions d'immobilisations financières	250 000	-
	<hr/>	
	406 265	421 302

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	653 188
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	1 020 848
	<hr/>
	1 674 036

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère H.T.O.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 215 002
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 474 722
	<u>1 740 280</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 32.02 %)	163 107
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28.92 %)	194 401

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	16 056 186	-	3 343 912
(*) Nantissement du fonds de commerce			

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	28 245 727	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 32.01 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
- table de mortalité : 2018.

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 1 208 000 €

La société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION a souscrit un contrat « Extension Capital Fin de carrière », garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention collective du commerce à prédominance alimentaire. La société a constitué ce fonds collectif à hauteur de 385 198 € au 31.12.2019

	S.C.I. COUDENNE Rue Coudenne 17800 PONS R.C.S. 409 971 769	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 409 971 769
Entreprises liées			
Participations	100 000	1	7 622
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Créances d'exploitation	-	22 577	57 127
Créances diverses	28 330	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	1 996	-
Produits de gestion courante (location)	-	184 100	14 516
Transfert de charges (refacturation salaires)	-	-	272 700
Autres produits financiers	-	1 830	-
Charges financières	529	-	-

(1) La société Trente Ormeaux Distribution détient 23.81% des titres de la S.C.I. COUDENNE, propriétaire de terrains à PONS, dans le cadre de la convention de parrainage du magasin E. Leclerc SODIPONS.

	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.S. H.T.O. 580, av de Paris 79000 NIORT R.C.S 518 318 928
Entreprises liées		
Participations	10 000	-
Créances rattachées à des participations	100 490	-
Prêts	-	-
Créances d'exploitation	19 027	-
Créances diverses	-	5 798
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	6 693 023
Produits de gestion courante (location)	3 861	-
Transfert de charges (refacturation salaires)	15 670	-
Autres produits financiers	490	-
Charges financières	-	87 100

	S.A.R.L TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 409 971 769
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	10 000	44 735	8 000
Capitaux propres autres que le capital	-2 636	159 540	713 077
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	1	7 622
Valeur nette des titres détenus	10 000	1	7 622
Prêts et avances consentis	100 490	-	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	29 421	2 416 599	1 697 877
Résultat du dernier exercice clos	-2 636	126 494	84 314
Dividendes encaissés	-	-	-

	S.C.I. COUDENNE Rue Coudenne 17800 PONS R.C.S. 409 971 769
Filiales & participations entre 10 & 50 %	
Capital	420 000
Capitaux propres autres que le capital	414
Quote-part du capital détenu	23.81%
Valeur brute des titres détenus	100 000
Valeur nette des titres détenus	100 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-
Résultat du dernier exercice clos	414
Dividendes encaissés	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. HTO

580 Avenue de Paris

79000 NIORT

R.C.S. : NIORT 518 318 929

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1.200.000,00 euros
Siège social : 580, Avenue de Paris – Centre commercial des Trente Ormeaux – 79000 NIORT
331 302 562 – RCS NIORT

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 JUILLET 2020

Portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 janvier 2020, soit le **bénéfice net comptable de 4.083.394,80 euros** de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice **+ 4.083.394,80 euros**

Affectation :

- A titre de Dividende, la somme de	3.501.000,00 euros
- Le solde en totalité au compte « Autres Réserves », soit.....	<u>582.394,80 euros</u>
	4.083.394,80 euros

Le dividende unitaire "brut" revenant à chaque associé est de **11,67 euros** par action (pour chacune des **300.000 actions** composant le capital), avant déduction des prélèvements obligatoires dus à la source par l'établissement payeur pour le compte des personnes physiques.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée :

- Que, depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux ;
- Que, peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende ;
- Que l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû.
L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

L'Assemblée Générale reconnaît également avoir été informée que conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts (c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes).

Le **dividende "net"** en numéraire est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code Général des Impôts.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres au 31 janvier 2020 s'élèvent à la somme de **16.863.673,00 euros**.

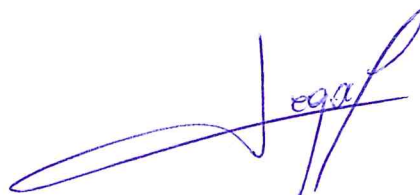
L'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	<u>Année</u>	<u>Dividende brut :</u>	
Exercice social 2016/2017	2017	3.501.000 euros	Éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2017/2018	2018	3.501.000 euros	Éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques
Exercice social 2018/2019	2019	3.501.000 euros	Éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 03 juillet 2020

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
Monsieur Frédéric LEGAL
Président



Commissariat aux comptes

Expertise comptable

Social

Fiscal

Gestion

Formation

Conseil

Associés Poitiers

Anne David

Jean-Paul Deranlot

Franck Fortin

Marielle Gargouil

Michel d'Hérouville

Christine Janet

Nicolas Jarry

Dominique Jourde

Philippe Renouf

Associés autres sites

François-Xavier Andrault

Pascal Angeloni

Karine Avard

Jean-Luc Bardet

Hélène Braillard

Pascal Da Costa

Philippe Germon

Frédéric Mielcarek

Sylvie Raby

Didier Savattier

Associés service social

Benjamin Bibard

Delphine Lepeigné

● **Siège social**

16 rue du Pré Médard

BP 25

86281 Saint-Benoît Cedex

Tél : 05 49 88 83 81

Fax : 05 49 55 13 11

www.duo-solutions.fr

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €

Siège Social : Centre commercial des Trente Ormeaux

580 avenue de Paris

79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011

Code APE : 4711F

RCS NIORT : 331 302 562

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020





SOMMAIRE

Page n° :

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2020

1 à 5

COMPTES ANNUELS AU 31 JANVIER 2020

- Bilan actif
- Bilan passif
- Compte de résultat
- Annexe

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre commercial des Trente Ormeaux
580 avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011
Code APE : 4711F
RCS NIORT : 331 302 562

FIN DE MANDAT

Président : Monsieur Frédéric LEGAL

31/01/2022

Directrice Générale : Madame Josiane LEGAL

31/01/2022

Commissaire aux comptes titulaire : SARL DUO SOLUTION AUDIT

31/01/2023

TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre commercial des Trente Ormeaux
580 avenue de Paris
79000 NIORT

N° SIRET : 331 302 562 00011

Code APE : 4711F

RCS NIORT : 331 302 562

Associés Poitiers

Anne David

Jean-Paul Deranlot

Franck Fortin

Marielle Gargouil

Michel d'Hérouville

Christine Janet

Nicolas Jarry

Dominique Jourde

Philippe Renouf

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

Associés autres sites

François-Xavier Andrault

Pascal Angeloni

Karine Avrard

Jean-Luc Bardet

Hélène Braillard

Pascal Da Costa

Philippe Germon

Frédéric Mielcarek

Sylvie Raby

Didier Savattier

Aux associés de la société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 28 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

CS

Associés service social

Benjamin Bibard

Delphine Lepeigné

● Siège social

16 rue du Pré Médard

BP 25

86281 Saint-Benoît Cedex

Tél : 05 49 88 83 81

Fax : 05 49 55 13 11

www.duo-solutions.fr



.../...

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Evénements postérieurs à la clôture » en page 5 de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de la crise sanitaire liée au COVID-19.

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des immobilisations et des stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



V. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 28 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D 441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

.../...

VII. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Cg

.../...

.../...

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 18 juin 2020

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT,
Commissaire aux comptes,



Christine JANET



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	60 061 317	28 470 794	31 590 522	28 644 856
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	3 188 365	191 623	2 996 741	3 003 480
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	236 988	191 623	45 364	52 103
FONDS COMMERCIAL (1)	521 173		521 173	521 173
IMMOBILISATIONS DIVERSES	2 430 203		2 430 203	2 430 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 462 832	28 029 171	25 433 661	22 318 846
TERRAINS	5 656 587	66 990	5 589 596	5 421 689
CONSTRUCTIONS	33 684 788	18 673 039	15 011 748	12 474 359
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	11 607 069	8 085 496	3 521 573	3 537 432
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 742 731	1 203 644	539 087	488 309
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	771 655		771 655	397 055
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 410 119	250 000	3 160 119	3 322 529
PARTICIPATIONS	860 062		860 062	939 403
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	100 490		100 490	148 303
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 642 811		1 642 811	1 628 329
PRETS	773 465	250 000	523 465	573 202
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	33 290		33 290	33 289
ACTIF CIRCULANT	32 262 682	223 498	32 039 184	27 727 385
STOCKS ET EN-COURS	11 875 090	161 200	11 713 890	11 582 418
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	63 799		63 799	76 105
MARCHANDISES	11 811 291	161 200	11 650 091	11 506 313
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	5 207 137	62 298	5 144 838	4 757 379
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	725 705	46 258	679 447	472 609
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	4 481 431	16 040	4 465 390	4 284 769
CREANCES DIVERSES (3)	541 537		541 537	1 502 100
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 759 995		5 759 995	5 769 995
DISPONIBILITES	8 598 406		8 598 406	3 826 098
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	280 515		280 515	289 392
TOTAL GENERAL	92 323 999	28 694 293	63 629 706	56 372 242

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	20 364 673	19 782 277
CAPITAL	1 200 000	1 200 000
RESERVES	15 081 278	14 272 763
RESERVE LEGALE	120 000	120 000
AUTRES RESERVES	14 961 278	14 152 763
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 083 394	4 309 513
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>20 364 673</i>	<i>19 782 277</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	620 579	326 000
PROVISIONS POUR RISQUES	620 579	326 000
DETTES (1)	42 644 454	36 263 965
DETTES FINANCIERES (2)	25 152 648	20 936 588
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	16 063 537	12 253 766
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	9 089 111	8 682 821
DETTES D'EXPLOITATION	16 359 828	14 781 970
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 915 506	8 828 005
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 231 064	5 579 757
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	213 256	374 207
DETTES DIVERSES	1 105 170	512 667
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1 035 981	351 481
AUTRES DETTES DIVERSES	69 188	161 186
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	26 807	32 738
TOTAL GENERAL	63 629 706	56 372 242
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	15 213 935 27 430 519	11 589 929 24 674 035
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	158 525 432	146 657 614
VENTES DE MARCHANDISES	145 413 349	134 733 231
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	9 165 222	8 405 050
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 501 410	1 875 590
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	157 079 983	145 013 872
REPRISES SUR PROVISIONS	72 370	107 395
TRANSFERTS DE CHARGES	389 692	423 539
AUTRES PRODUITS	983 386	1 112 807
CHARGES D'EXPLOITATION	150 930 468	139 306 078
ACHATS DE MARCHANDISES	120 314 603	110 793 371
VARIATION DES STOCKS	(235 878)	827 591
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	462 871	429 861
VARIATION DES STOCKS	12 306	(2 899)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 407 136	9 299 558
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 220 581	2 154 271
SALAIRES ET TRAITEMENTS	11 158 710	10 042 009
CHARGES SOCIALES	3 730 429	3 359 304
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 407 078	2 298 624
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	173 947	75 108
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	243 179	
AUTRES CHARGES	35 501	29 276
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 594 963	7 351 536
PRODUITS FINANCIERS	142 264	172 106
PARTICIPATIONS	41 698	52 163
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 182	2 602
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	10 064	5 813
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	88 319	111 527
CHARGES FINANCIERES	254 553	254 663
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	254 544	254 663
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	8	
RESULTAT FINANCIER	(112 289)	(82 556)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 482 674	7 268 979



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	421 302	156 362
SUR OPERATIONS DE GESTION	325 901	110 383
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	95 400	45 978
CHARGES EXCEPTIONNELLES	406 265	48 240
SUR OPERATIONS DE GESTION	15 525	5 121
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	89 340	33 978
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	301 400	9 140
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 036	108 122
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 674 036	1 569 532
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 740 280	1 498 057
<i>Total des produits</i>	<i>159 088 998</i>	<i>146 986 084</i>
<i>Total des charges</i>	<i>155 005 603</i>	<i>142 676 570</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	4 083 394	4 309 513
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	174 825	208 611
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 320	2 130
Charges financières concernant les entreprises liées	87 100	88 800

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice mis en service se sont élevés à 5 141 K€ et correspondent principalement :

- à la mise en service le 19 décembre 2019 d'un centre auto pour 3 017 K€ ;
- à l'acquisition d'un ensemble immobilier 3 rue Robert Turgot à Niort pour 700 K€ ;
- à la mise en service de l'entrepôt sec drive pour 581 K€ ;
- au réaménagement de la cellule Une Heure pour Soi pour 202 K€ ;
- au kiosque activité de location de véhicule.

Ils ont été financés par la souscription de deux emprunts, pour un montant global de 6 250 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des comptes annuels, les conséquences sur l'activité de la société, de la période de confinement décrété le 16 mars 2020 à la suite de l'épidémie du Covid-19 ne sont pas chiffrables. L'application des principes comptables fondamentaux dont notamment la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 3 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	6 ^{2/3} à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN**Capital**

Le capital social se compose de 300 000 actions de 4 euros.

Fonds commercial

* SA DISNIORT	Acquisition le 15.04.1987	25 715
* SARL JAD	Acquisition le 02.04.1991	68 602
* SNC DU BAS D'ANGLE	Acquisition le 14.06.1999	289 653
* SARL PIERRE TRICOIRE	Acquisition le 21.07.2000	121 959
* SAS SECOF	Fusion le 15.01.2010	15 245
		521 174

Mali technique

BRUT

AMORTISSEMENT

PROVISION

NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de leur nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles diverses :

- absorption de la société SAS SECOF le 15.01.2010
- absorption de la société SCI MEUNIER le 13.09.2013

Fonds commercial (SECOF)	2 430 203		2 430 203
Terrain (SCI MEUNIER)	43 000		43 000
Construction (SCI MEUNIER)	349 535	127 103	222 432
	2 822 738	127 103	2 695 635

Immobilisations

DEBUT EXERCICE

AUGMENTATIONS

DIMINUTIONS

FIN EXERCICE

Immobilisations incorporelles	3 187 385	980		3 188 365
Immobilisations corporelles	48 378 143	5 514 175	429 486	53 462 833
Immobilisations financières - titres	2 567 734	24 482	89 341	2 502 875
Immobilisations financières - créances	754 796	302 160	149 711	907 245
	54 888 058	5 841 797	668 537	60 061 317

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	183 904	7 719		191 623
Immobilisations corporelles	26 059 297	2 399 360	429 486	28 029 171
	26 243 201	2 407 079 (*)	429 486	28 220 795
(*) Dont dotation : . linéaire		2 148 921		
. dégressive		258 158		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	326 000	294 579		620 579
Dépréciations de l'actif immobilisé		250 000		250 000
Dépréciations de l'actif circulant	121 921	173 947	72 370	223 499
	447 921	718 526 (*)	72 370 (*)	1 094 078
(*) Dont : . exploitation		417 126	72 370	
. financier				
. exceptionnel		301 400		

(1) Les provisions pour risques et charges concernent :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 326 000 €.
- un litige URSSAF concernant la mise en œuvre de la solidarité financière pour 189 000 €.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 105 579 €.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER (1)	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine		1 166 816	197 057
Dotation aux amortissements théoriques		77 788	49 264
Cumul des amortissements théoriques		965 864	78 515
Valeur nettes		200 952	118 542
Redevances			
Afférentes à l'exercice		131 625	43 200
Cumulées		1 656 281	112 589
Restant à payer:			
. à mois d'un an		131 625	43 200
. de un à cinq ans		197 387	62 296
. à plus de cinq ans		-	-
. total		329 012	105 496
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		140 000	-
Réintégrations fiscales en fin de contrat		280 704	-
(1) Suite à la fusion avec la SCI MEUNIER			

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	907 245		907 245
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	5 207 137	5 207 137	
Créances diverses	541 537	541 537	
Charges constatées d'avance	280 516	280 516	
	6 936 435	6 029 190	907 245

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	7 352	7 352		
Emprunts bancaires (1)	16 056 186	2 661 041	7 874 739	5 520 406
Emprunts & dettes financières divers (2)	9 089 111	7 923 509	1 105 020	60 582
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	16 359 828	15 706 640		653 188
Dettes diverses	1 105 170	1 105 170		
Produits constatés d'avance	26 808	26 808		
	42 644 455	27 430 519	8 979 759	6 234 176
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				7 352
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				6 250 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				2 440 229
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				7 651 575

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Hypermarché	139 741 007	129 784 630
- Drive Niort	11 096 244	9 885 954
- Drive Bessines	6 242 733	5 343 289
	157 079 983	145 013 873

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	41
- Agents de maîtrise	5
- Employés	363
	<u>409</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 487 142 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	15 525	-
Cession d'immobilisations financières	89 340	95 400
Dotations aux provisions pour risques et charges	51 400	-
Dégrèvement d'impôt TASCOT	-	325 901
Dotations aux provisions d'immobilisations financières	250 000	-
	<u>406 265</u>	<u>421 302</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	653 188
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	1 020 848
	<u>1 674 036</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère H.T.O.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 215 002
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 474 722
	1 740 280

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 32.02 %)	163 107
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28.92 %)	194 401

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (*)	16 056 186	-	3 343 912
(*) Nantissement du fonds de commerce			

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	28 245 727	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
 - calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
 - exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
 - valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
 - calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
 - évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
 - taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.2 % (*) ;
 - montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 32.01 %) ;
 - critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;
 - table de mortalité : 2018.
- (*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 1 208 000 €

La société TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION a souscrit un contrat « Extension Capital Fin de carrière », garantissant le remboursement des indemnités de départ à la retraite prévue par la convention collective du commerce à prédominance alimentaire. La société a constitué ce fonds collectif à hauteur de 385 198 € au 31.12.2019

	S.C.I. COUDENNE Rue Coudenne 17800 PONS R.C.S. 409 971 769	S.A.R.L. STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S. 478 119 381	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 409 971 769
Entreprises liées			
Participations	100 000	1	7 622
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Créances d'exploitation	-	22 577	57 127
Créances diverses	28 330	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	1 996	-
Produits de gestion courante (location)	-	184 100	14 516
Transfert de charges (refacturation salaires)	-	-	272 700
Autres produits financiers	-	1 830	-
Charges financières	529	-	-

(1) La société Trente Ormeaux Distribution détient 23.81% des titres de la S.C.I. COUDENNE, propriétaire de terrains à PONS, dans le cadre de la convention de parrainage du magasin E. Leclerc SODIPONS.

	S.A.R.L. TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S. 851 963 710	S.A.S. H.T.O. 580, av de Paris 79000 NIORT R.C.S 518 318 928
Entreprises liées		
Participations	10 000	-
Créances rattachées à des participations	100 490	-
Prêts	-	-
Créances d'exploitation	19 027	-
Créances diverses	-	5 798
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	6 693 023
Produits de gestion courante (location)	3 861	-
Transfert de charges (refacturation salaires)	15 670	-
Autres produits financiers	490	-
Charges financières	-	87 100

	S.A.R.L TRENTE ORMEAUX BOUTIQUE Av de Paris- 79000 Niort R.C.S 851 963 710	S.A.R.L STL 37 Rue Jean Couzinet 79000 Niort R.C.S 478 119 381	S.A.R.L TRENTE ORMEAUX VOYAGES Av de Paris- 79000 Niort R.C.S 409 971 769
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	10 000	44 735	8 000
Capitaux propres autres que le capital	-2 636	159 540	713 077
Quote-part du capital détenu	100%	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	1	7 622
Valeur nette des titres détenus	10 000	1	7 622
Prêts et avances consentis	100 490	-	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	29 421	2 416 599	1 697 877
Résultat du dernier exercice clos	-2 636	126 494	84 314
Dividendes encaissés	-	-	-

Filiales & participations entre 10 & 50 %

S.C.I. COUDENNE
Rue Coudenne
17800 PONS
R.C.S 409 971 769

Capital	420 000
Capitaux propres autres que le capital	414
Quote-part du capital détenu	23.81%
Valeur brute des titres détenus	100 000
Valeur nette des titres détenus	100 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-
Résultat du dernier exercice clos	414
Dividendes encaissés	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. HTO

580 Avenue de Paris

79000 NIORT

R.C.S. : NIORT 518 318 929

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels

